

## Bilan des évaluations externes : 28.37% des ESSMS engagés au 31 décembre 2013

Conformément aux dispositions de l'article D.312-202, les organismes habilités par l'Agence sont tenus de lui adresser un rapport d'activité qui lui permet notamment d'examiner le respect des dispositions issues de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles.

Les organismes habilités ont remis leur rapport d'activité via l'Extranet de l'Agence.

### I- Le déploiement du dispositif d'évaluation externe

#### I-1 Données relatives aux organismes habilités ayant réalisé des évaluations externes

**1 213** organismes étaient habilités lors du second semestre 2013 et devaient donc déclarer leur activité à l'Anesm. Parmi eux, **315** organismes (soit 26%) ont déclaré avoir eu une activité d'évaluation externe au cours de ce semestre.

A noter que 3 missions ont été réalisées en co-évaluation (c'est-à-dire que 2 organismes habilités étaient signataires du même contrat de réalisation pour la même mission d'évaluation).

Dans le même ordre d'idée, il est à remarquer qu'un certain nombre d'organismes habilités travaillent en tant que sous-traitants d'autres organismes habilités et qu'à ce titre, ils ne déclarent pas d'activité à l'Anesm.

#### I-2 L'engagement des ESSMS dans le dispositif

Aussi, désormais, **6 956 établissements et services sociaux et médico-sociaux** se sont engagés dans le processus (parmi eux, **4 946** ESSMS ont finalisé leur évaluation externe). Ils représentent **28.37%** des ESSMS devant transmettre les résultats d'une évaluation externe d'ici le **3 janvier 2015**.

## **II- Le profil des missions d'évaluation par secteur d'intervention**

L'Anesm analyse les données déclarées par les organismes habilités pour chaque ESSMS et identifie ainsi des tendances sur plusieurs indicateurs clés comme : le nombre de missions d'évaluation externe par secteur d'intervention, et par catégorie d'ESSMS, le coût moyen d'une mission d'évaluation externe, le nombre moyen d'évaluateurs nécessaires à une évaluation, la durée moyenne d'une mission d'évaluation, et enfin, le nombre de jours/homme facturés.

### **II-1 Le nombre de missions d'évaluation externe par secteur d'intervention**

Au sein des 6 956 établissements et services sociaux et médico-sociaux engagés dans la démarche d'évaluation externe, certains secteurs d'intervention se démarquent ainsi que certaines catégories d'établissements.

#### **→ Personnes handicapées : 3 018 ESSMS engagés**

Enfance handicapée : 1 082 ESSMS engagés

ZOOM :           73 CMPP engagés  
                  602 IME et ITEP engagés  
                  344 SESSAD engagés

Adultes handicapés : 1 936 ESSMS engagés

ZOOM :           640 MAS / FAM et Foyers engagés  
                  80 SSIAD PH engagés

#### **→ Personnes âgées : 1 759 ESSMS engagés**

ZOOM :           1 125 EHPAD engagés  
                  215 SSIAD PA engagés  
                  53 SSIAD PA/PH engagés

#### **→ Enfance : 162 ESSMS engagés**

ZOOM :           115 MECS engagées

#### **→ Inclusion : 115 ESSMS engagés**

ZOOM :           66 CHRS engagés et 11 CADA engagés

### **II-2 Le coût moyen d'une mission d'évaluation externe**

Depuis le 30 juin 2013, le coût d'une mission en EHPAD, IME/ITEP, Service à la personne, MAS/FAM/Foyers, CMPP ou CAMSP reste stable.

En revanche, le coût d'une mission en CHRS a diminué de presque 5% tandis que le coût d'une mission en ESAT, en SAVS ou SAMSAH et en MECS a augmenté de plus de 10%. Le coût d'une mission en SESSAD ou SSIAD a augmenté de plus de 5%.

	Prix moyen TTC en € au 31 décembre 2013	Évolution depuis le 30 juin 2013
EHPAD	7777 €	stable
CHRS	6611 €	- 4.92%
OSAP	3447 €	stable
IME-ITEP	7267 €	stable
ESAT	6726 €	+ 11.89%
Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	5654 €	+3.49%
MAS/FAM/Foyers	6120€	stable
SESSAD	4895 €	+5.52%
SAVS/SAMSAH	4535 €	+10.53%
MECS	7263 €	+13.93%
SSIAD	4892 €	+6.37%
CMPP	6888 €	stable
CAMSP	6 158 €	stable

### II-3 Le nombre de jours/homme facturé

Les déclarations des organismes habilités permettent d'identifier le nombre de jours/homme facturés selon les catégories d'ESSMS :

En corrélation avec le coût d'une mission, on note une baisse pour les CHRS (-0.7) et une hausse pour les ESAT (+0.7), les MECS (+1), les SESSAD (+0.4). Les SSIAD ont légèrement augmenté (+0.2) tandis que les EHPAD ont légèrement diminué (-0.3).

	Cumul au 31 décembre 2012	Cumul au 31 décembre 2013
EHPAD	7.8	7.5
CHRS	6.7	6
OSAP	3.6	3.6
IME-ITEP	6.5	6.5
ESAT	5.5	6.2
Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	5.2	5.1
MAS/FAM/Foyers	5.8	5.7
SESSAD	4.3	4.7
SAMSAH/SAVS	3.9	4.4
SSIAD	4.5	4.7
MECS	5.4	6.4
CMPP	/	6.1
CAMSP	/	5.6

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES

<b>SIGLES</b>	<b>DÉROULÉ</b>
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
IME	Institut médico-éducatif
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
MAS	Maison d'accueil spécialisée
MECS	Maison d'enfants à caractère social
OASP	Organisme agréé de service à la personne
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile
CMPP	Centre médico-psychologique pédagogique
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce